Image not found or type unknown

Demande de reconnaissance maladie professionnelle

Par **HAHA**, le **26/02/2017** à **19:22**

Bonjour,

Je souhaitrais savoir si vus pouvez me conseller sur la demande de reconnaissance maladie professinelle après avoir été licencier le 22 Avril 2016 .

Mon historique :
- Arret maladie pour depression Octobre 2014
-Reprise Janvier 2015 ET controle medical du travaik Avril 2015
-Le 19 Avril 2016 de rendez vus Medecin du travail au sujet de mn état de santé suite à mon rendez-vous préalable.
-le 20 Avril 2016 visite médicale medecin du travail

-Le 22 /04/2016 arret de travail et prise de rendez vous avec mon phsicatre.
Le meme jour reception de ma lettre de mon licenciement.

Envoi dun mail au délégués du perssonel pour l'avertr sur mn etat de santé.
Jai prévenu mon emloyeur qu'il aurais du s'occuper de ma santé au lieu de socuper de me virer parceque il été jamais la quand jai fais des alerte et demande d'aide mais pour le licenciement il été iriprochable.

Merci de votre compréhension et desoler pour les fautes d'orthographe.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés